



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

22 OCT. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



19144450

ode

N° d'entreprise : **0720.775.524**

Dénomination

(en entier) : **MASSAGAS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **1180 UCCLE rue des Carmélites 80**

Objet de l'acte : Démission - Nomination gérant - transfert siège social-cession des parts

Extrait du Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 octobre 2019

Sont présent : Monsieur MEZJUEV Alexandr et Madame KOLPACHTEKOVA Maria....

FORMANT ENSEMBLE LA TOTALITÉ DES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ

Est également présent, l'organe de gestion : Monsieur MEZJUEV Alexandr et Madame KOLPACHTEKOVA Maria

....

A la suite de quoi, le Président expose :

Que la présente assemblée a pour objet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

...

Démission des gérants

Nomination de deux nouveaux gérants

Transfert du siège social

Décharges des gérants

Répartition des parts sociales

Divers

...

Que tous les actionnaires étant présents et ayant approuvés la date de la réunion choisie, il ne doit pas être justifié l'envoi de convocations et que l'assemblée est valablement constituée et apte à délibérer sur l'ordre du jour pré-indiqué.

Après avoir pris note des explications données par l'organe de gestion, l'assemblée accepte à l'unanimité :

1. La démission des gérants Monsieur MEZJUEV Alexandr et Madame KOLPACHTEKOVA Maria dont leur mandat a été fait à titre gratuit.

La nomination au poste de gérant de Madame LEFEBVRE Nathalie et Monsieur GLIBERT Pascal

Le transfert du siège social de la Rue des Carmélites 80, 1180 UCCLE à la nouvelle adresse : 1440 WAUTHIER BRAINE, 21 Parc Industriel.

Par vote spécial, décharge est donné aux gérants pour leur mandat exercé jusqu'à ce jour.

L'assemblée prend acte de la nouvelle répartition des parts sociales de la société :

Madame LEFEBVRE Nathalie – 50 parts

Monsieur GLIBERT Pascal – 50 parts

L'ordre du jour étant épuisé, et compte tenu de ce que tous les points repris à l'ordre du jour ont fait l'objet de débats et de décisions de la part de l'ensemble des associés, l'assemblée prend fin après lecture du présent procès verbal.

KOLPACHTEKOVA Maria- Gérante

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).